

## Le DPA (Développement du Pouvoir d'Agir) : une posture ajustée aux accompagnements complexes

### OBJECTIFS

- ▶ Développer une approche éducative alternative à l'accompagnement vers l'autonomie dans les situations complexes (échecs répétés, issues peu favorables...), sources de sentiment d'impuissance pour les professionnels...
- ▶ Mettre en œuvre un processus DPA auprès des usagers, favorisant l'engagement de toutes leurs capacités dans un cercle vertueux d'actions.

### Méthodes pédagogiques :

Autoévaluation en amont de la formation

Recueil des attentes

Etudes de cas, apports théoriques, méthodologiques, vidéos

Remise d'un support écrit. Fin de formation : évaluation des acquis et de la satisfaction

**Personnes concernées :** Tout personnel intervenant auprès d'usagers en situation de handicap ou de fragilité

**Prérequis :** aucun prérequis

**Animation :** Formateur en relations humaines et communication, praticien PNL

**Nombre de participants :** 15 personnes maxi

**Durée :** 3 jours, soit 21 heures

---

**Intra :** Cette formation peut être organisée dans votre établissement avec un tarif groupe (nous consulter).

---

### Inter :

Lieu

Sessions programmées

Droits d'inscription



LA ROCHELLE (17)

Du 05/05/2025 au 07/05/2025

1 200 €



## **PROGRAMME** *Catalogue 2025*

- ▶ L'approche DPA (Développement du Pouvoir d'Agir)
  - origine, fondamentaux, intérêt, limites
  - une approche spécifique pour les situations les plus complexes rencontrées sur le terrain
- ▶ Les expérimentations en secteurs sanitaire, social et médico-social
  - enfance inadaptée, publics en situation de handicap, publics du soin psychiatrique...
- ▶ DPA et participation des usagers : passer du « dire » à « l'agir »
  - modes d'action pour transformer expressions, souhaits, plaintes... en actions bénéfiques pour les usagers
- ▶ DPA et autonomie : de la notion d'aide au concept DPA
  - impact de ce changement de perception sur la posture et les pratiques professionnelles
  - ré-interrogation des motivations profondes de l'aidant
  - sortie de la position dominante de l'accompagnant
- ▶ DPA et co-aidance
  - le pouvoir des usagers comme experts de leur situation
  - réajustement de son accompagnement : sortir de la position du « sachant »
- ▶ Méthodologie du DPA : les étapes du processus
  - redéfinir l'expertise et l'expert
  - repenser ce qui fait prévention : la notion de risque à prendre
  - transformer responsabilisation en responsabilité : passer du sentiment de responsabilité (potentiellement culpabilisant) à l'acte responsable
  - assumer l'altérité du rôle professionnel : les aidants ne sont pas les aidés
  - développer la participation du faire (faire avec)

